

FONDATION



Rapport d'activité 2009

L'année 2009 s'inscrit dans la continuité de l'année 2008. Deux grands chantiers ont occupé la fondation : La Plateforme Annonce Handicap (cfr. bilan 2008) et la production du film sur « La ferme Nos Pilifs », une ETA exemplaire.

1. La Plateforme Annonce Handicap

Concernant le Plateforme Annonce Handicap, Luc Boland a poursuivi son rôle (temps plein) de coordinateur, d'animateur, de secrétaire, de trésorier et de lobbyiste. Les groupes de travail lancé en 2008 ont avancé dans leurs objectifs. Une réunion plénière s'est tenue en juin 2009 avec les 40 participants à ces groupes de travail. Deux groupes poursuivent leur tâche : le groupe en charge de l'écriture du livret de sensibilisation des professionnels et le groupe en charge de la réalisation du site internet.

31 associations belges autour du handicap ont marqué leur soutien et l'objectif fixé est de pérenniser la PAH sous forme d'ASBL, en libérant la Fondation Lou de sa tutelle. Cette asbl sera constituée de personnes morales (les associations soutenant ce chantier, dont la Fondation Lou). L'asbl verra le jour courant 2010. Lorsque celle-ci sera formée, la Fondation Lou réalisera le décompte de la comptabilité ouverte pour la PAH et versera (selon) le solde des aides et subsides reçus pour ce projet à la nouvelle asbl.

Enfin, la PAH est entré en collaboration avec l'asbl Question Santé pour le pilotage de la suite de ce projet, garantissant ainsi le sérieux du travail accompli auprès des instances subsidiaires.

Un devis a ainsi été établi avec l'aide de QS (60.305 € de financement à trouver pour la PAH) et la Fondation Lou a introduit des dossier auprès de toutes les instances publiques et privées.

Le solde positifs des subsides pour la PAH en 2008 étant de 4.495€ et un soutien de 15.000 € ayant été obtenu auprès de Cap 48, la PAH, par l'entremise de Luc Boland, a introduit durant l'année des dossiers de financements pour couvrir le solde d'environ 40.000 €. L'awiph s'est engagée quant à elle à prendre en charge les poste d'impression du livret (soit un montant d'environ 13.000 €). Le solde à financer serait donc de 27.000 €. De nombreux ministères compétents, la banque CERA (reconduction de l'aide) et d'autres partenaires (Mutuelles), devraient permettre ce financement, sans trop de difficultés.

Mis à part la quantité de travail que Luc Boland consacre à ce chantier et la mise à disposition de son bureau privé (connexion internet, téléphone, imprimante etc.), ce chantier, dans lequel la fondation Lou avait mis 6.000 € en 2007-2008, n'a représenté aucun coût à la Fondation en 2009, une comptabilité des frais engagés pour la PAH et des recettes étant tenue quotidiennement.

Pour conclure ce sujet, il est évident que la problématique de l'annonce du handicap concerne toute les personnes en situation, mais force est de constater que le tissu

institutionnel et associatif concentre fort logiquement ses forces dans le présent et le futur de la personne handicapée. L'annonce du diagnostic étant « du passé », le rôle mobilisateur de Luc Boland est fondamental. Ainsi, si 31 associations et les pouvoirs publics soutiennent ce projet, conscients de son importance essentielle, ni les uns, ni les autres ne disposent à ce jour des ressources humaines et matérielles pour remédier à la problématique. Du rôle essentiel de Luc Boland, sans lequel le chantier s'arrêterait immédiatement. Le projet de constitution en asbl a précisément pour but d'impliquer tous les partenaires afin de pérenniser le travail réalisé par Luc Boland.

2. Production du film La ferme « Nos pilifs »

En ce qui concerne le projet de film sur la ferme « Nos Pilifs » développé en 2008, la Fondation Lou, par l'entremise de Luc Boland, a tenu son rôle de catalyseur et d'intermédiaire afin de permettre la réalisation du film des 25 ans de la ferme « Nos pilifs ». Avec l'aide de la production Luna Blue Films, elle a ainsi obtenu des tarifs avantageux pour les techniciens et le matériel, permettant ainsi de réaliser ce film en 2009 dans une enveloppe budgétaire raisonnable pour l'ETA. Le film a rencontré un vif succès lors de sa projection à l'occasion de la soirée anniversaire de l'ETA et la fondation Lou a ainsi atteint son objectif de sensibilisation.

Mis à part la disponibilité de Luc Boland pour ce projet dans une fonction de producteur (dont un contrat d'emploi à concurrence de 1.341 € pour ce travail pour le compte de la production délégué (Luna Blue Film)) ainsi que les frais de bureau (télécommunication), ce projet n'ont pas engagés de fonds de la part de la Fondation Lou.

3. Le soutien aux familles d'enfant atteint du syndrome de Morsier.

Le bilan du soutien aux familles d'enfants porteur du syndrome de Morsier devient impressionnant : la Fondation Lou soutient près de de 40 familles dont un enfant est porteur de ce syndrome en francophonie (de Tahiti à Haïti, de la Belgique à la France, la Suisse ou le Québec).

La Fondation Lou apporte régulièrement un soutien personnalisé aux parents de ces enfants par le biais du dossier d'information réalisé en 2008, d'une écoute et du partage des informations en sa possession.

Un cas particulier est à relever : celui d'un enfant de l'âge de Lou à Port-Au-Prince, Richard, qui se trouve dans un dénuement éducatif profond. La Fondation Lou, en collaboration avec les éditions « les doigts qui rêvent » (remise de 50%) et l'aide de « Médecin sans frontière », a envoyé 8 livres « braille – tactile » à l'enfant en septembre 2009. Coût : 374 €.

4. Travaux de communication / sensibilisation :

Durant l'année 2009, Luc Boland a réalisé deux conférences pédagogiques (l'une sur l'annonce du handicap à l'école supérieur HELB Prigogyne) et une projection débat de « lettre à Lou » à Angers.

Il a également animé deux conférences débat dans des écoles.

Luc Boland a également été invité à Athènes (avec « Lettre à Lou ») dans la cadre d'un festival de film sur le handicap. Il y a reçu le deuxième prix du jury et tissé de nombreux liens.

Un projet de vente des droits de reproduction du film « Lettre à Lou » est en voie d'accord avec une maison de production Taïwanaise pour un montant de 1.500 \$

Le projet d'un dossier pédagogique à introduire dans les ministères afin de financer et multiplier les projections-débats (surtout dans les écoles) reste en attente, faute de temps pour le réaliser.

5. Dossiers en attente :

a) Le projet de maison de vie pour Lou

Inscrit dans les statuts, ce projet reste toujours en attente mais devrait impérativement être développé dans les deux ans qui viennent compte tenu du délai et temps de financement à la réalisation d'un tel projet (10 ans). Se pose le problème de trouver des familles partenaires pour réaliser cette maison de vie.

b) La recherche fondamentale

Un autre objectif initial de la Fondation est le lancement d'une recherche fondamentale sur le handicap mental induit par le syndrome de Morsier, car il n'existe aucun travail de terrain digne de ce nom et susceptible d'offrir des lignes directrices et efficaces pour l'éducation de ces enfants. Ce projet est toujours à ce jour au point mort.

c) L'écoulement des stocks de DVD

Il reste à ce jour un peu moins de 9.000 DVD en stock. Une stratégie devrait être mise en œuvre pour écouler ce stock. Luc Boland demande au CA de réfléchir avec lui aux différentes alternatives : vente couplée, déstockage, prix attractif ou gratuité...

d) Le financement de la Fondation

La Fondation manque toujours cruellement d'aide afin de lever des fonds pour son financement récurrent. 2009 n'a pas permis de réaliser d'opération comme en 2007 et 2008 : spectacle ou manifestation au bénéfice de la Fondation Lou.

Conclusions

La conclusion de l'exercice 2009 est identique à celui de 2008.

Le travail réalisé par la Fondation est conséquent, en regard au seul dossier sur l'annonce du handicap et le soutien aux familles. Hélas, seul, Luc Boland ne peut faire plus, d'autant que ses compétences sont limitées en matière de recherche de financement. L'absence de collaborateur pour épauler le travail de Luc Boland ne permet pas à la Fondation d'avancer plus rapidement dans les projets et sur tous les fronts. Nombreuses sont les suggestions et recommandations des uns et des autres, mais rares, voire nulles, sont les propositions d'aide concrète.

Sans doute est-ce dû aux objectifs variés (la Fondation Lou ne repose pas sur un projet clair et unique comme des ONG), qui ne donne pas une visibilité claire de la Fondation et de ses buts. Autre facteur de poids : la Fondation ne peut avoir de membres, ce qui n'invite pas des bénévoles à s'y sentir investis. La solution pourrait passer par la création d'une asbl « les amis de la Fondation Lou ».

Point positif cependant, les dépenses et frais de fonctionnement ont été maintenus à leur minimum.

Rapport financier 2009

Comptes annuels 2009 :

Le solde des comptes de la Fondation Lou étaient, au 31/12/2008 de +88.766,59 €, soit :

- 87.269,96€ sur le compte épargne 035-5821634-26
- 711,96€ sur le compte courant 001-4923994-59
- 33,40€ sur le compte EVENT 001-5348335-25
- 115,62€ sur le compte DVD 001-5377204-85
- 635,65€ sur le compte DONS 001-5377195-76

Le total de l'actif est de 150.230,31 €

Relevé des encaissements 2009 : (soit 43.616,17 €)

Vente des DVD « Lettre à Lou » :

En 2009, la vente des DVD a rapporté 4.712 € soit 506 DVD vendus.

- Au 31/12/2009 : 6.609 DVD ont été vendus depuis la sortie de celui-ci (11/2006).
- suite à la faillite du distributeur Boomerang (déc. 2007), les ventes dans le commerce ont été arrêtées, faute de distributeur.
- La sortie et distribution du DVD en France lancée en novembre 2008 a été un échec : 368 DVD vendus via DVD pocket.
- Il n'y a plus de réseau de distribution officiel dans les commerces, hormis les ventes de proximité (boulangeries etc.)
- Enfin, 45 DVD ont été offerts en 2009 à des personnes concernées, défavorisées ou dans un but de sensibilisation.
- Le stock de DVD est actuellement valorisé à concurrence de 52.384,56 €

Dons, libéralités et subsides :

- 31.031,25€ de dons ont été versés (dont 25.000 € - offert par Mme Catherine Boon, administratrice démissionnaire).
- 7.625€ de subsides ont été reçus pour la Plateforme Annonce Handicap (Cap48 et banque Cera).

Divers:

- 247,92 € ont été payés pour des travaux de conférencier de Luc Boland versés au bénéfice de la Fondation Lou.

Analyse : si l'on soustrait le don exceptionnel de 25.000 €, les encaissements en 2009, auront été de 18.616,17 €, soit quasi identiques à 2008. La vente des DVD ne suffit plus au financement de la Fondation et les dons se tassent. (2008=17.963,9€ / 2007=78.567€)

Relevé des charges 2009 : (soit 6.819,61 €)

Le total du passif est de 150.230,31 €

Pour l'essentiel, ces charges se ventilent de la manière suivante :

- La Plateforme Annonce Handicap: **2.450,07 €**
= frais de fournitures bureau, frais de déplacement, frais de stationnement et frais de restauration (ces dépenses sont entièrement imputées à la comptabilité de la PAH)
- Frais de bureau (**1.868,42€**) :
 - o Papeterie et impression mis à charge essentiellement dans le budget PAH
 - o Frais comptabilité : 1085,38€ (cabinet Vileyn)
 - o Frais d'hébergement sites internet (a-lou.com & fondationlou.com) : 240€
 - o Frais d'assurance :109,39€
 - o Abonnement téléphonique du GSM de la Fondation + connexion internet mobile à partir d'avril 2009 : 35,2 mois + excédant communication : 295,65€ (toutes les autres communications depuis le poste privé de Luc Boland sont offerts à la Fondation) + clé USB modem : 129 €
 - o Frais postaux : 9€ (justifié par la réserve de timbres de 2008)
- Frais de personnel (**1538,57 €**) :
 - o Prestation conférencier Angers : 197,31 €
 - o Producteur (film nos pilifs) : 1341,26 €
- Frais de représentation (restaurant) : **133,2 €**
- Frais de déplacements (congrès, festival Grèce, conférences) (**375,35 €**) :
 - o Frais de taxi : 41 €
 - o Frais de stationnement : 70,50€
 - o Frais de restauration : 263,85 €
- Dons et aides (**454 €**) :
 - o 30 € à la Fondation Roi Baudouin (Escalpage)
 - o 50 € à cap48
 - o Achat et envoi de livre pour Richard (Syndrome de Morsier – Haïti) : 374€

Analyse : si l'on extrait les dépenses pour la PAH (couvert par les subsides), les dépenses de la Fondation Lou se sont limitées à 4.369,54 €.

Les frais fixes de la Fondation Lou restent stables, voire inférieur à l'année précédente (2008 = 4.775 € hors PAH, DVD et fournitures Lou), unique référence objective (2006 -2007 étant des années de lancement avec les frais liés à la réalisation du DVD et de sa promo.

Documents annexés :

- livre journal 2009
- compta analytique FL par projet.

Projets 2010

- Poursuite de l'engagement de Luc Boland dans la Fondation Lou.
- Poursuite du chantier « Soutien moral aux parents ... ».
- Projet de festival de film à la demande du professeur Dan dans le cadre d'un congrès international de pédiatrie.
- Recherche de financement et actions de récoltes de fonds (spectacle, vente aux enchères...)

En vous remerciant de votre attention.

Luc Boland
Président